

Avis de publication du Plan directeur

La Ville d'Ottawa a mené une étude qui a permis au Conseil municipal d'approuver le Plan directeur des infrastructures (PDI) 2024. Le PDI est un document stratégique qui définit les buts, les objectifs et les priorités liés à la croissance des infrastructures municipales d'aqueduc, de collecte des eaux usées et de gestion des eaux pluviales pour toute la Ville d'Ottawa. Dans l'élaboration du PDI, la Ville a notamment consulté le public et les parties prenantes, dégagé un consensus, analysé les solutions de rechange et évalué dans l'ensemble les effets produits sur l'environnement à l'échelle de la ville.

Cette étude s'est déroulée conformément au processus de l'évaluation environnementale municipale de portée générale mis au point par la Municipal Engineers Association (MEA). Il s'agit d'un processus approuvé suivant l'« approche n° 1 » établie en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales*. L'étude, lancée conformément à l'examen de la MEA en 2000, dans sa version modifiée en 2007, 2011 et 2015, s'est déroulée selon la nouvelle version de 2023. Alors que le Plan directeur fait état des besoins et des justifications dans l'ensemble, des études plus détaillées auront lieu pour chacun des projets prévus dans le Plan directeur d'après l'évaluation environnementale municipale de portée générale.

Consultation publique : examen public de 30 jours

Le PDI a été présenté au Comité le 20 juin 2024 et au Conseil municipal le 25 juin 2024. On peut d'ores et déjà en prendre connaissance dans un format numérique accessible sur la page Web du projet du PDI de la Ville d'Ottawa et en consulter des exemplaires imprimés dans les établissements suivants :

- Ville d'Ottawa
Centre du service à la clientèle
110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
- Bibliothèque publique d'Ottawa
120, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario) K1P 5M2
Pour en savoir plus sur le PDI et sur le déroulement de cette étude, le lecteur peut consulter le site Web du projet du PDI de la Ville d'Ottawa :
- Français : <https://participons.ottawa.ca/plan-directeur-de-linfra-structure>;
- Anglais : <https://engage.ottawa.ca/infrastructure-master-plan>.

Les personnes intéressées peuvent adresser par écrit à la Ville d'Ottawa leurs commentaires sur le PDI 2023 dans les 30 jours civils de la date du présent avis. Veuillez faire parvenir vos commentaires **au plus tard le 26 août 2024** au gestionnaire de programmes de la Ville, dont voici les coordonnées :

Christopher Rogers
Gestionnaire de programmes, Planification des infrastructures
Ville d'Ottawa
Adresse de courriel : imp-pdi@ottawa.ca

C'est aussi au gestionnaire de programmes qu'il faut adresser les questions ou les commentaires sur les besoins en accessibilité. L'accessibilité est une considération importante pour la Ville d'Ottawa. Si

vous avez besoin d'autres moyens pour nous adresser vos commentaires, veuillez communiquer avec le gestionnaire de programmes dont les coordonnées sont reproduites ci-dessus.

Tous les renseignements personnels reproduits dans votre demande, dont le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le lieu de la propriété, sont recueillis et conservés en vertu de l'article 30 de la *Loi sur les évaluations environnementales* afin de permettre de créer un dossier qui sera à la disposition du grand public. Puisque ces renseignements sont recueillis pour les besoins du dossier public, la protection des renseignements personnels prévue dans la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP) est sans effet (article 37). Les renseignements personnels que vous soumettez font partie du dossier mis à la disposition du grand public, sauf si vous demandez que vos renseignements personnels restent confidentiels.

Avis d'abord diffusé le 27 juillet 2024